
Paris, le 11 janvier 2012

Nicolas Deschaux
Président
FFSA
32, avenue de New York
75781 Cedex 16

Objet : Catégorie KZ125(G)

Destinataire

Monsieur Nicolas Deschaux, Président de la FFSA

Copie

Monsieur Jean-Pierre Deschamps, Président de la CNK, Monsieur Jacques Goisque, Responsable du pôle Karting à la FFSA, Madame, Messieurs les Présidents de CRK, Dunlop France, Orea

Document joint : Votre courrier du mois de décembre 2011.

Monsieur le Président,

Tout d'abord, au nom de l'AFPK, nous vous présentons tous nos vœux pour cette nouvelle année.

Nous vous remercions très sincèrement d'avoir répondu à nos différents courriers.

Par la présente lettre, nous souhaitons apporter quelques précisions et également avoir des confirmations sur des réponses apportées dans votre courrier.

1. Crédibilité de l'enquête menée par l'AFPK

A la fin de votre courrier datant de fin décembre, vous soulevez l'aspect suivant : « *Enfin et en marge de vos questions, je me permets d'attirer votre attention sur la crédibilité de certains noms qui figurent dans la liste des personnes ayant répondu à votre questionnaire. En effet y figurent des personnes non licenciées ou qui ne pratiquent pas le karting en catégorie KZ125* ».

Pour répondre à votre remarque, il est vrai que nous n'avons pas pu, par manque de temps et avec des conditions techniques suffisantes, valider la pertinence de l'ensemble des répondants. Ainsi, nous admettons volontiers que la totalité des 378 répondants à l'enquête n'est peut-être pas à prendre en considération. Toutefois nous souhaitons mettre en avant certains aspects : Tout d'abord, un pilote de la catégorie X ou Y en 2011 est un pilote qui pourra/pourrait éventuellement évoluer dans la catégorie KZ125 en 2012. Ensuite, il est important de rappeler que des personnes non licenciées à la FFSA peuvent être des licenciés d'une autre fédération de karting et donc qui évoluent dans notre sport.

A la demande d'un président de CRK, en toute transparence, nous avons effectué de nouvelles statistiques à partir de l'échantillon considéré comme pertinent par celui-ci. Sur les 38 répondants, 23

ont été considérés comme légitimes par le président de cette CRK. Vous conviendrez que les résultats, ci-dessous, ne laissent plus de place aux éventuels doutes.

Par ailleurs, nous avons proposé cet exercice à l'ensemble des présidents de CRK fin décembre.

Lors de nos prochaines consultations, nous veillerons à demander les numéros de licences aux répondants.

Echantillon validé par le président de la CRK (23 répondants considérés comme légitimes pour répondre)	Echantillon initial (38 répondants)	
95%	86%	des pilotes ne sont pas satisfaits par les pneus Dunlop SL6 rentrés en vigueur en 2011
77%	76%	des pilotes estiment que le nouveau silencieux que la CNK/FFSA souhaite imposer n'est pas une bonne idée
94%	74%	des pilotes sont prêts à refuser de l'acheter (au risque d'être déclassé)
91%	87%	des pilotes témoignent de leur inquiétude quant à la direction prise par la CNK/FFSA pour la catégorie
80%	71%	des pilotes sont prêts à rouler en catégorie Open (en définissant un règlement moral reprenant les bases de la KZ125 mais en sélectionnant une référence unique de pneus slicks et pluie, plus en adéquation avec les attentes des pilotes et moins chers)

2. Silencieux

Votre courrier indique « *En outre et suite à la réalisation de tests en fin de saison par la FFSA et la CIK/FIA, il a été décidé de la mise en place d'un cahier des charges en vue d'homologuer des silencieux dont le prix de vente public sera plafonné. Ce cahier des charges sera défini par les Commissions concernées. Initialement prévue au 1^{er} mars 2012, la date d'application de cette mesure sera repoussée à une date ultérieure, laissant le temps nécessaire aux dites Commissions de travailler sur le sujet en adéquation avec les travaux menés par la CIK/FIA.* »

Nous souhaitons apporter notre soutien à cette décision qui est en phase avec les interrogations de l'AFPK. Notre lecture nous invite à conclure la chose suivante : aucun nouveau silencieux ne sera imposé pour la saison 2012. Pouvez-vous confirmer que notre compréhension est correcte ?

Par ailleurs, pouvez-vous indiquer que des représentants de l'AFPK seront invités aux relevés sonométriques lorsque ces derniers seront effectués par la CNK/FFSA en vue d'une adoption en 2013 ? D'autre part, pouvez-vous apporter la confirmation que le cahier des charges de silencieux potentiellement imposés en 2013 sera identique à celui adopté par la CIK/FIA ?

Vous indiquez également que le prix de vente public sera plafonné mais sans en indiquer le plafond. 150€ ont été précédemment évoqués. Est-ce que vous pourriez nous le confirmer ?

Engagement demandé à la CNK/FFSA

- Statu Quo pour la saison 2012
- Invitation de représentants de l'AFPK aux tests de silencieux effectués au cours de la saison 2012 avec une comparaison avec des silencieux utilisés en 2011 (et a priori également en 2012)
- Communication officielle sur le gain en db des nouveaux silencieux en vigueur en 2013
- Silencieux identique aux catégories KZ125, GPO, etc

- Prix plafonné à 150€ TTC

3. Pneumatiques

« En revanche, sur circuit court, la sécurité n'étant pas mise en cause, le pneumatique Dunlop SL6 n'a pas lieu d'être changé. Toutefois et pour vous être agréable, nous avons interrogé Dunlop qui se dit prête à étudier, dès le début de l'année 2012, la mise en place d'un pneumatique conforme à vos attentes pour la saison 2013. »

Monsieur le Président, il ne s'agit pas de nous « être agréable », il s'agit de répondre à un fort mécontentement de la part des pilotes. Pour rappel, 89% des pilotes ne sont pas satisfaits des pneumatiques Dunlop SL6 imposés depuis 2011.

Ainsi, nous souhaiterions que la FFSA et Dunlop s'engagent à effectuer ces tests, avant le 1^{er} mars 2012, en collaboration avec l'AFPK. L'AFPK pourra proposer à des pilotes de différentes régions d'y prendre part. Ces tests devront inclure les pneus slicks mais également les pneus pluie qui ne sont pas en rapport avec la puissance des moteurs de KZ125 et représentent une certaine dangerosité. Le prix des pneumatiques Dunlop avec une nouvelle qualité de gomme.

D'autre part, en raison des risques de défaillances des pneus Dunlop SL6 lors des épreuves du Championnat de France Long Circuit, la FFSA a décidé d'imposer les pneus Dunlop DEH lors de la dernière épreuve à Lyon au mois de Décembre. Cela sera également le cas pour l'édition 2012 de ce championnat. Ces derniers sont 20% plus chers.

Nous souhaiterions que l'erreur lors de la sélection des Dunlop SL6 ne soit pas assumée par les pratiquants et demandons que les Dunlop DEH, lors des épreuves du Long Circuit, soient facturés aux mêmes prix que les Dunlop SL6.

Par ailleurs, nous notons une augmentation de 20% des pneus Dunlop SL6 après leur homologation en catégorie KZ125. Comment cela peut s'expliquer ?

Engagement demandé à la CNK/FFSA

- Organisation de tests par la FFSA et Dunlop, avec l'AFPK sur le 1^{er} trimestre 2012 pour déterminer deux nouvelles références (slick et pluie) de pneumatiques qui seront en vigueur en 2013.
- Cette nouvelle référence pour 2013 devra également être à un tarif identique aux pneumatiques Vega utilisés en 2010 soit 165€ TTC.
- Le nouveau pneumatique 2013 sera utilisé pour l'ensemble des épreuves (court ou long circuit)
- Un effort sur le prix devra être recherché (15% moins cher)
- Les pneumatiques Dunlop DEH seront vendus aux participants au Championnat de France Long Circuit au prix des Dunlop SL6

4. Carburant

Lors du championnat de France, la CNK/FFSA impose d'acheter de l'essence vendue près de 4 euros le litre alors que ce carburant est interdit en courses régionales. A l'heure où il est nécessaire d'abaisser le budget de fonctionnement des pilotes, il n'est pas raisonnable d'imposer ce carburant. De nombreux pilotes témoignent que, pour le principe et le budget, ils ne souhaitent pas participer au championnat de France. Les propositions ci-dessous ont déjà été pratiquées avec succès dans le passé ou sont en vigueur lors de grandes épreuves (ex. WSK).

Engagement demandé à la CNK/FFSA

- Arrêter l'utilisation de ce carburant
- Permettre aux pilotes d'acheter leur essence type station-service SP 98 au prix du commerce à un camion-citerne affrété par la CNK/FFSA ou de désigner une station-service de référence à proximité du circuit
- Procéder, si nécessaire, à des substitutions d'essence pendant les épreuves

5. Championnat de France KZ125 2013

Nous saluons votre décision de faire, finalement, le Championnat de France KZ125 sur une seule épreuve.

Afin de satisfaire le plus grand nombre de pilotes, l'AFPK se propose de consulter les pilotes pour connaître leur préférence parmi une liste de circuits que vous aurez au préalable présélectionnés parmi les pistes candidates afin de retenir la piste garantissant la participation du plus grand nombre de pilotes.

Engagement demandé à la CNK/FFSA

- Consulter, avec le soutien de l'AFPK, les pilotes de la catégorie pour déterminer la piste, parmi les organisations candidates, qui accueillera le Championnat de France 2013

En votre qualité de Président de la FFSA, Nous souhaiterions obtenir des réponses et des **engagements par écrit** de votre part pour les saisons 2012 et 2013 de votre part **avant le 30 janvier** afin de communiquer largement sur les décisions de la CNK/FFSA quant à la catégorie KZ125(G) et ainsi offrir aux pratiquants une visibilité sur les décisions positives de la CNK/FFSA qui iraient dans le sens des pilotes.

Nous restons, bien entendu, à votre disposition pour convenir d'une réunion sur les différents sujets.

Dans l'attente de vous lire ou de vous rencontrer, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, nos salutations sportives.

Les 10 correspondants KZ125

Pour l'AFPK

Contacts :

contact@afpk.fr

Jérôme Billé (06 87 20 93 92), Nicolas Roi-Sans-Sac (06 25 63 21 86), Fabien Frazao (06 19 13 46 72)

Le Président

Monsieur,

de Rianville

Je fais suite à votre courriel du 7 décembre 2011 relatif aux demandes formulées par un certain nombre de pilotes KZ125, concernant la réglementation sportive et technique mise en place par la FFSA. Vous me permettrez d'y répondre point par point.

1. S'agissant en premier lieu de la problématique évoquée sur les pneumatiques Dunlop SL6, il est rappelé que lors de la Finale du Championnat de France KZ125 2011, vous nous avez fait part dans un premier temps, **à titre principal**, des problèmes de sécurité (déjantage et crevaison) rencontrés dans l'utilisation du pneu Dunlop SL6, avant d'évoquer **à titre accessoire**, le manque de plaisir que procurait le pneumatique pendant le roulage.

Très vigilant sur la sécurité, nous avons donc interrogé l'ensemble des 17 délégués techniques régionaux. **Aucun fait significatif ne nous a été signalé en dehors des incidents de crevaison et dejantage sur le Circuit des Hauts de Saintonge lors de l'épreuve de long circuit.**

Afin de remédier à ce problème spécifique au Long Circuit, nous avons pris la décision, en concertation avec le manufacturier, d'équiper la catégorie KZ125 des pneumatiques homologués en international (Dunlop DEH), non seulement pour la dernière épreuve 2011 mais également pour le Championnat de France Long Circuit 2012.

En revanche, sur circuit court, la sécurité n'étant pas mise en cause, le pneumatique Dunlop SL6 n'a pas lieu d'être changé. Toutefois et pour vous être agréable, nous avons interrogé Dunlop qui se dit prête à étudier, dès le début de l'année 2012, la mise en place d'un pneumatique conforme à vos attentes pour la saison 2013.

2. S'agissant en second lieu de l'introduction d'un silencieux d'échappement, il importe de rappeler sur ce point que les circuits de karting sont de plus en plus interpellés par les riverains qui se plaignent du bruit émis par les karts en entraînement comme en course.

Aussi, la FFSA se devait de réagir pour garantir la pérennité de notre discipline. C'est la raison pour laquelle la Commission Nationale de Karting a voté la pose obligatoire d'un silencieux d'échappement en catégorie KZ125 en entraînement comme en compétition. D'autres catégories se sont vues imposer la même mesure : Minime, Cadet, X30, KFS, ...

En outre et suite à la réalisation de tests en fin de saison par la FFSA et la CIK/FIA, il a été décidé de la mise en place d'un cahier des charges en vue d'homologuer des silencieux dont le prix de vente public sera plafonné. Ce cahier des charges sera défini par les Commissions concernées. Initialement prévue au 1^{er} mars 2012, la date d'application de cette mesure sera repoussée à une date ultérieure, laissant le temps nécessaire aux dites Commissions de travailler sur le sujet en adéquation avec les travaux menés par la CIK/FIA.

3. S'agissant en troisième lieu du Championnat de France, nous vous informons que la Commission Nationale de Karting a convenu, après consultation, qu'il était opportun de garder le même schéma qu'en 2011, à savoir une seule épreuve de Championnat de France (à Mirecourt). Par ailleurs, la CNK a ajouté au calendrier national une Coupe de France début novembre dont la participation sera Open (au Mans).

Enfin et en marge de vos questions, je me permets d'attirer votre attention sur la crédibilité de certains noms qui figurent dans la liste des personnes ayant répondu à votre questionnaire. En effet, y figurent des personnes non licenciées ou qui ne pratiquent pas le karting en catégorie KZ125...

Espérant avoir répondu à vos interrogations, je vous prie de croire, Monsieur, en mes salutations les meilleures.

Nicolas Deschaux

Bien à vous,

